

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 3 10 88 tél adm et publ (039) 3 10 87 CCP 23 313  
Lausanne: Saint Pierre 1 tél (021) 2 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 52 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4.-  
3 mois Fr 11.- 6 mois Fr 22.- 1 an Fr 44.- LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

### Un âge d'or pour les munitionnaires

A notre époque où la science évolue et se développe à une cadence extraordinaire, on doit malheureusement constater que l'industrie des armements en bénéficie bien trop largement.

« L'internationale des marchands de canons » du début de notre siècle, que les militants socialistes attaquaient avec raison, en dénonçant ses turpitudes, ses accords secrets, n'est plus aujourd'hui qu'un roseau comparé au chêne plus que centenaire représenté par l'internationale des armements des temps actuels. Cette industrie englobe aujourd'hui presque tous les volets de la production. Une multitude

de savants, d'employés, d'ouvriers travaillent pour elle. On la retrouve partout: des aciéries elle a passé dans les laboratoires, dans les usines de précision; elle devient envahissante. Ses actionnaires, de plus en plus riches et puissants, sont capables d'infléchir la politique de certains Etats, d'imposer des mesures supergouvernementales occultes, et particulièrement dangereuses pour la paix du monde.

« Devant ces faits, certains s'inclinent, abandonnent la lutte et laissent faire. Ils spéculent sur la chance qu'il leur reste de ne pas voir éclater trop tôt une nouvelle guerre. En parfaits

égoïstes, ils se réfugient derrière le fameux « après moi le déluge », dont un trop grand nombre se contente dans notre monde en folie.

Et, pourtant, rien n'est perdu, tout est à faire. Nous n'avons qu'une arme pacifique en nos mains; elle est lente, nous le savons bien, mais nous croyons qu'elle n'en sera que plus sûre: c'est l'éducation.

Si nous n'avons pas réussi à déraciner le roseau, nous devons nous convaincre qu'il nous est possible de pourrir le chêne. Nous devons bien cela à nos enfants.

Eugène Maléus.



L'Organisation des Nations Unies a fêté son 23<sup>e</sup> anniversaire. « Fête » n'est d'ailleurs guère le mot, puisque les nobles buts de la Charte de l'ONU sont loin d'être atteints. En particulier, nous continuons à vivre sous la menace d'un anéantissement nucléaire. Autre objectif non atteint: la victoire sur la misère, qui continue de régner dans de vastes régions de notre planète. Notre photo: Trois délégués de l'ONU en exploration archéologique au Mexique. L'image est idyllique; elle n'est pas un symbole...

### Cela s'est passé dans notre pays

■ **BERNE A DIT NON** à la maison, Denner qui lui demandait de faire traîner par les deux Chambres, cet hiver déjà, le nouveau projet de loi sur le tabac. Seul le Conseil national s'en occupera. Le Sénat le fera au printemps seulement.

■ **ONASSIS ET SA (NOUVELLE) FEMME** seraient à Lugano, en compagnie de nombreux autres magnats de la finance pour fêter, chez le baron von Thyssen, la conclusion des travaux de l'oléoduc. Il y a naturellement affluence de journalistes, photographes et curieux.

■ **IL N'AVAIT PAS LA CONSCIENCE DÉLICATE**, ce motocycliste qui, dans la nuit de vendredi près de Sternberg (ZH) a renversé un piéton. A moins que le choc... Blessé à la tête après avoir heurté un septuagénaire, il a en effet laissé sa machine sur place, et est rentré tranquillement se coucher. Ce sont les gendarmes qui l'ont tiré du lit, après avoir retrouvé, sur le lieu de l'accident, le piéton, mort.

■ **L'ESSENCE VA BAISSER**, dans un avenir imminent, de 4 ct. au moins par litre pour la super. Et ceci de façon généralisée. Bien plus, on se trouve au début d'un nouvel épisode de la bataille des prix, qui ne pourra que réjouir les automobilistes. Tels sont du moins les pronostics que formule le journal « Touring » dans son dernier numéro, annonçant en outre que l'ère du monopole de fait de certains distributeurs est définitivement révolu.

■ **DES BARBOUILLAGES** ont été faits, de nuit à Berne contre les immeubles du « Berner Tagblatt » et de Radio-Berne. C'est vendredi matin qu'on a aperçu cette peinture rouge maculant les façades et les inscriptions qui accompagnaient ce barbouillage et qui s'opposaient à la guerre du Vietnam et aux armes atomiques.

■ **PARCE QU'IL AVAIT GRAND BESOIN D'ARGENT**, un jeune Zurichois de 21 ans avait usé de menaces à deux reprises. D'abord, il se rendit chez son père adoptif, dans le canton de Thurgovie, pour obtenir le cautionnement d'un emprunt. S'étant heurté à un refus, il braqua sur la femme du père adoptif un pistolet — qui n'était en réalité qu'un jouet — en s'écriant: « Tu signes, ou je tire. » Mais le couple ne se laissa pas impressionner. C'était en décembre 1967.

En janvier 1968, le jeune homme se présenta à la gare de Welsikon et, dissimulant son visage derrière un journal, il exigea l'argent de la caisse, également sous la menace d'un pistolet d'enfant camouflé de façon que son caractère inoffensif ne soit pas reconnu. Sans se troubler, l'employé ferma le guichet et appela la police, qui arrêta le jeune homme peu après.

Le Tribunal cantonal zurichois a reconnu cet individu coupable de tentatives répétées d'extorsion et de chantage et l'a puni de dix mois de prison, avec sursis pendant quatre ans, à condition que le condamné, qui souffre de troubles psychiques, se soumette à un traitement.

### Dans le canton de Zoug TRAGIQUE DISPUTE

La ville zougoise de Baar a été le théâtre, jeudi après midi, d'un drame, qui a fait un mort et un blessé gravement atteint. Un ouvrier italien s'était disputé avec le propriétaire de la maison où il habite. Frappé à coups de marteau sur la tête, le malheureux ouvrier étranger a du être transporté à l'Hôpital de Zoug, où il n'a pas encore été possible à la police de l'entendre.

Aussitôt après ce drame, son antagoniste Werner Merz se rendit dans sa maison de résidence, y mit le feu et se suicida. Marié, âgé de 46 ans, il laisse trois enfants mineurs. L'incendie a causé de gros dégâts à la maison.

Le mystère le plus complet plane sur les circonstances de ce drame.

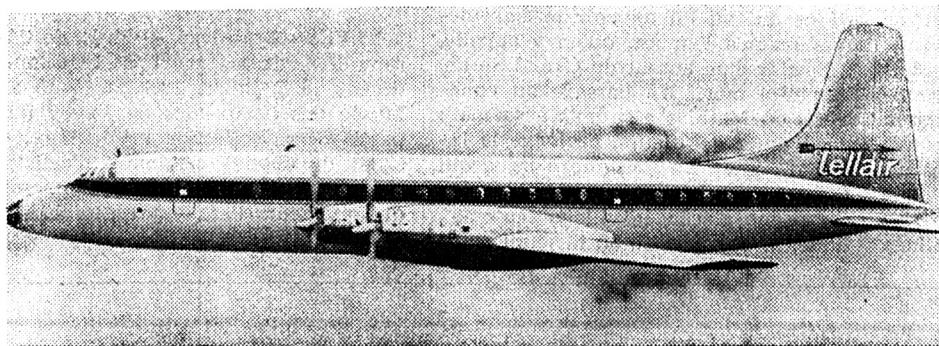
### Un fameux coup de « concentration » La fabrique de chaussures Hug LICENCIE 800 SALARIÉS

La direction des fabriques de chaussures Hug & Cie S.A. a annoncé vendredi qu'en raison de la phase de transformations structurelles que traverse actuellement l'industrie européenne de la chaussure, elle a décidé de réduire rigoureusement son assortiment. Dès le printemps 1969, toute la production sera regroupée dans l'usine de Dulliken-Olten. Les fabriques d'Herzogenbuchsee et de Kreuzlingen cesseront leur activité. Des 940 personnes employées dans les usines de Herzogenbuchsee, Dulliken et Kreuzlingen, 100 employés et 700 ouvriers seront licenciés. Des mesures,

en vue de leur procurer de nouvelles places de travail, sont en train d'être prises.

Il était primitivement prévu d'informer le personnel des usines d'Herzogenbuchsee, de Dulliken et de Kreuzlingen, et immédiatement après, le public suisse des mesures annoncées et de leurs raisons. Comme des détails — parfois incomplets — sont déjà apparus dans un quotidien suisse, la direction de l'entreprise a remis à la presse plus tôt que prévu le communiqué qu'elle avait préparé pour lundi prochain, et ceci avant l'orientation préalable du personnel...

### Nouvelle compagnie aérienne suisse



Sous le nom de Tellair, une nouvelle compagnie aérienne va se ranger dès le printemps 1969 parmi les sociétés européennes. Le nom qu'elle porte trahit sa nationalité helvétique. La Tellair est financée par des subventions d'autorités locales et cantonales, d'organisations touristiques et de chemins de fer. Une grande compagnie britannique y a une participation importante. Notre photo: l'un des deux avions dont disposera la Tellair.

## SEPT JOURS

PAR JEANLOUIS CORNUZ

**SAMEDI 19 OCTOBRE:** Aide au Vietnam. Nos camarades suisses allemands nous expliquent que, tant que des troupes russes stationneront en Tchécoslovaquie, il ne leur est pas possible de continuer leur action: déjà, et du jour au lendemain, les versements, les dons qui leur sont faits sont tombés presque à zéro! Qui ne peut ne peut... Ne nous lassons pas de répéter, cependant, qu'il n'y a pas de différence essentielle entre l'affaire tchécoslovaque et l'affaire vietnamienne. Les principes sont les mêmes, l'idéal le même. Seules les méthodes diffèrent — pour l'instant! — à l'avantage des Soviétiques. Et lutter pour le Vietnam, c'est lutter aussi pour la Tchécoslovaquie.

**DIMANCHE 20 OCTOBRE:** Honneur à Smith et à Carlos. « Ils ont contrevu à l'esprit olympique... »? Mais c'est que cet « esprit » repose sur une hypocrisie: l'union, la fraternité des peuples et des races sont un mythe, comme

l'union des classes. Et à cet égard, les Jeux olympiques, enthousiasmants à beaucoup de points de vue, sont une duperie. Ceux de Berlin, en 1936, précédèrent de peu les événements que l'on sait.

**LUNDI 21 OCTOBRE:** Les « révélations » du Conseil fédéral sur les hauts cris. Mais tout ceci, bonnes gens, a été annoncé, depuis des années. Moi-même, ici même, je citais un thème de manœuvres de je ne sais quelle unité, selon lequel « des émeutes (avaient) éclaté à Genève et à Zurich... ». Et le fait n'est pas isolé: c'est année après année que nos excellents officiers d'état-major imaginent que des « rouges » se sont emparés du pouvoir avec l'aide d'une puissance étrangère; que des ouvriers se sont soulevés à Genève ou à La Chaux-de-Fonds, et que l'armée a reçu la mission de rétablir l'ordre, etc. Or, n'en doutons pas, tous ces thèmes leur demandent de grands efforts d'imagination. Pour une

fois qu'ils n'avaient pas à se torturer les méninges, va-t-on le leur reprocher?

**MARDI 22 OCTOBRE:** Suite du précédent. On sous-estime parfois les dons d'imagination, les dons de véritable poésie qui sont nécessaires à nos colonels pour organiser leurs manœuvres. Et pourtant certains d'entre eux en font preuve d'admirables: c'est ainsi que lors d'un récent cours pour les troupes dites « d'hébergement », qui seraient chargées d'accueillir les réfugiés, l'un des exercices imaginés était le suivant: répondre à la lettre d'une internée espagnole, qui désire être enrôlée dans le service complémentaire féminin suisse — à cause du ravissant uniforme! On veut bien que trente ans de franquisme aient affaibli les facultés intellectuelles des Espagnoles: tout de même!

En tout cas moi, si j'étais l'ambassadeur d'Espagne, je porterais plainte. Pour diffamation, sinon pour calomnie!

**MERCREDI 23 OCTOBRE:** Les journaux annoncent: trop d'étudiants en médecine pour trop peu de locaux; on ne sait pas, où les loger. Et comme d'autre part nous manquons de médecins... La solution serait-elle alors de limiter le nombre des étudiants étrangers? Mais de ces étudiants étrangers, nous en avons besoin. Ils sont autant d'ambassadeurs qui iront expliquer ce que nous sommes et ce qu'est la Suisse dans d'autres continents — et que notre pays n'est pas seulement une survivance pittoresque, un anachronisme amusant dans le monde contemporain. Sait-on bien que la petite ville de Rothenburg-ob-der-Tauber échappe aux bombardements et à la destruction uniquement parce que, par hasard, un officier américain y avait séjourné avant la guerre et savait qu'elle recelait des trésors d'art gothique? Il la biffa simplement sur la liste des objectifs à bombarder de l'Air Command.

**JEUDI 25 OCTOBRE:** Je lis dans l'excellente « Lutte de Classes en

France, 1848-1850»: « Les conditions de production de la France sont déterminées par son commerce extérieur, par sa position sur le marché mondial et par les lois de ce dernier. Comment la France les briserait-elle sans une guerre révolutionnaire européenne, ayant son contrecoup sur l'Angleterre, le despote du marché mondial? En remplaçant les mots « guerre européenne » par « guerre mondiale » et « Angleterre » par « Etats-Unis », n'avons-nous pas très exactement la situation d'aujourd'hui? Ce qui revient à dire, hélas, que tout changement profond est chez nous impossible. A moins que ne s'ouvrent ces deux ou trois Vietnam dont parlait Che Guevara. Resterait à se demander si la chose est désirable!

**VENDREDI 25 OCTOBRE:** Mariage de « Jackie » Kennedy et d'Aristote Onassis. Moi, je suis bien content: on peut espérer que les plus bêtes finiront par comprendre.

JEANLOUIS CORNUZ.

VAUD

# LE CINÉMA À LAUSANNE

## MINI-PANORAMA

**ATHÈNÉE.** — Le Rapace, de José Giovanni, avec Lino Ventura. Dans une Amérique du Sud explosive et révolutionnaire, un aventurier de haut vol entreprend, à travers l'assassinat d'un dictateur, l'éducation politico-réaliste de son successeur. Comme il se doit, les héros finiront bernés, mais vengés.

Cette deuxième réalisation de José Giovanni vous propose, comme d'autres films français récents (« Le Samourai »), une sorte d'idéalisation de l'aventurier, du tueur à gages. Ici, à travers un personnage énigmatique, silencieux, cynique, s'exprime toute une conception de l'amitié virile, du courage, seules valeurs à transparaître dans un monde de cupidité et de violence. Remarquable prestation de Lino Ventura.

**COLISÉE et LIDO.** — Un Soir... un Train, d'André Delvaux, avec Yves Montand, Anouk Aimée. Un film discutable, passionnément discuté,

et que « discute » pour vous notre collaborateur J. Matter.

**MÉTROPOLE.** — Ce Sacré Grand-Père, de Jacques Poitrenaud, avec Michel Simon, Marie Dubois, Serge Gainsbourg. Comment l'air du pays et un grand-père habile et rusé font connaître à deux jeunes mariés mal mariés un second amour.

La Provence, Michel Simon, une bonne dose de sensibilité, une pointe de poésie, des images soignées pour un film en forme d'anecdote exempt de mièvrerie. Dans le genre, c'est une gageure.

**PALACE.** — Boom, de Joseph Losey. Une femme dominatrice et hystérique, héritière de cinq maris riches, auxquels elle a survécu, affronte une personnalité inquiétante dont toutes les femmes ont mystérieusement disparu.

Après « Qui a peur de Virginia Woolf » et « La Mégère apprivoisée » un nouveau numéro du couple Taylor-Burton en pleine extravagance. Je parlerai de ce film lors de ma prochaine chronique.

R. H.

me au visage de destin semble redonner à Mathias conscience de sa situation réelle (car elle n'est autre que la secouriste qui s'occupe des blessés) : tout cela nous entraîne dans un cercle fantastique, dont la « tonalité » est bien toujours la même. Delvaux a d'ailleurs un sens proprement hallucinant du paysage, du décor symbolique, fortement enraciné dans la province flamande à laquelle il est très attaché ; mais le paysage réel est constamment élargi aux dimensions du rêve. La leçon de l'expressionnisme allemand est certes très sensible, et l'on devine Delvaux apparenté non seulement à Bergman et au Cocteau d'« Orphée », mais à Resnais, dont le dernier film, récemment passé à Lausanne, mériterait à plusieurs égards d'être comparé à celui-ci, en tout point digne de la comparaison.

Il faut bien constater qu'au niveau de la distribution « Un Soir... un Train » réunit autour d'Yves Montand et d'Anouk Aimée, merveilleusement adaptés aux rôles de Mathias et d'Anne, une équipe d'acteurs flamands (une langue qu'on entend souvent ici, et qu'on remarque d'autant plus, accentuant sans doute le climat d'incompatibilité, que les dialogues ne sont jamais sous-titrés) remarquablement homogène et véridique. La couleur est souvent très belle, la musique (une poignante chanson compose l'encadrement), discrète, insinuante, parfaitement dosée.

« Un Soir... un Train » : un très grand film. Peut-être un chef-d'œuvre. (Lido et Colisée.)

Jean MATTER.

## «Un Soir... un Train», d'André Delvaux

Il y a environ deux ans, André Delvaux était venu à Lausanne présenter, à la Cinémathèque suisse, son premier long métrage, « L'Homme au Crâne rasé ». Ce film étrange et fascinant avait attiré l'attention sur un cinéaste belge de quarante ans. Son art, déjà très mûr, se révélait très attachant, bien qu'entaché encore d'un certain hermétisme ; on avait été frappé aussi de voir à quel point Delvaux semblait hanté par la préoccupation de la mort.

Le deuxième long métrage de Delvaux, « Un Soir... un Train », atteste un art encore plus accompli, conjointement à un approfondissement de sa méditation sur la mort, que son film concrétise en quelque sorte sous une forme allégorique. Nous sommes en Belgique, de nos jours, dans la province flamande. Mathias, un professeur de linguistique, y poursuit une carrière universitaire, au côté d'Anne, sa maîtresse depuis plusieurs années, jeune décoratrice de théâtre. Il est Flamand, elle est Française ; il est rationaliste, elle est croyante ; il est absorbé par son travail intellectuel, elle souffre de sa solitude. Le film s'empare d'eux au moment où les étudiants se mettent en grève et préparent une manifestation ; le cours de linguistique est suspendu. Mathias retrouve Anne, mais ils ne se rejoignent pas. Le malentendu qui les sépare vient seulement au jour. Ils vont être divisés par une querelle, au moment où Mathias prend le train pour se rendre dans une ville voisine ; Anne s'embarque néanmoins avec lui. Mais bientôt le train s'arrête en rase campagne... Que se passe-t-il ? Mathias a perdu Anne de vue et se retrouve seul, avec deux compagnons, dans un paysage glacé, où il ne cesse de songer à celle qu'il a perdue et de parler d'elle. Après avoir atteint un village

quasi désert, Mathias entre dans un cinéma où un cosmonaute plonge dans l'espace, puis dans un hôtel et dans un bar insolite, avant de retrouver le train accidenté et, parmi les victimes de la catastrophe, le corps inanimé d'Anne. C'est comme si lui-même, blessé dans l'accident, venait de hanter, dans une demi-inconscience, le no man's land qui sépare la vie de la mort, pour être à la fin rejeté dans la vie, avec la révélation qu'Anne lui est à jamais enlevée.

Mais un tel film ne se raconte pas, tellement on le ressent tout ensemble comme vécu et rêvé. La frontière entre la vie et le rêve n'est d'ailleurs pas franche, encore que l'importance de la piste sonore ne peut manquer d'orienter le spectateur. Il y a un moment où la cadence du train ne se fait plus entendre et où tous les voyageurs semblent dormir. Et tout ce voyage lui-même prend l'allure d'un angoissant cauchemar. Nous sommes du reste, dès le début du film, sensibilisés à la préoccupation de la mort. A l'issue du cours interrompu, Mathias s'entretient avec une élève de la traduction d'un poème sur « le pèlerinage dont personne ne revient ». Mathias assiste à la répétition d'un mystère du Moyen Age dont il a fait l'adaptation, et qui est un long dialogue avec la mort. Puis c'est Anne qui est en proie à une angoisse toute métaphysique, et peut-être prescience de ce qui va lui advenir le soir même. Jusqu'à l'amour, qu'on y appelle, à l'instar d'un auteur du Grand Siècle, la petite mort. Un passage au cimetière, où Mathias a promis à sa mère de déposer des fleurs, prolonge le lugubre climat. La musique d'orgue qui escorte les trois errants dans la campagne glacée, le village fantomatique, le bar insolite où la jeune fem-

### PRO SENECTUTE (POUR LA VIEILLESSE)

#### COLLECTE CANTONALE

du 9 octobre au 6 novembre autorisée par le Conseil d'Etat

Réservez bon accueil aux collecteurs !

Chèques postaux 10 - 1823



...nous avons l'occasion que vous avez en tête

Garage du Close't et sa.  
Av. d'Echallens 17 (021) 24 04 42  
Lausanne

### PRÊTS

express de Fr. 500.- à Fr. 10000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution ; Votre signature suffit



**Banque Procrédit**  
3000 Bern 7, Marktgasse 50  
Tel. 031/22 55 02  
1701 Fribourg, rue-Banque-1  
Tel. 037/2 84 31

NOUVEAU Service express  
Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Endroit \_\_\_\_\_

**LAUSANNE : Parcage.** — A partir du 25 octobre, à la suite d'une récente décision municipale concernant la réorganisation du parcage en ville, le stationnement aux endroits mentionnés ci-dessous sera contrôlé comme suit :

**Zone bleue.** — Place de la Cathédrale, 18 places ; rue du Valentin, partie inférieure, 7 places ; avenue Vinet, trottoir sud, 30 places.

**Parcomètres à deux heures.** — rue de la Borde-30 bis, 6 places ; rue Che-neau-de-Bourg, partie inférieure, 5 places.

**Parcomètres à trente minutes.** — Avenue Juste-Olivier, partie supérieure, 13 places.

Nous attirons l'attention des conducteurs de véhicules sur le fait que, jusqu'à ce jour, la rue du Valentin et l'avenue Vinet étaient déjà réglementées par une limitation de durée du stationnement, mais sans moyen de contrôle.

**VEVEY : Beau legs.** — M. R. de Cérenville, critique d'art à Lausanne, décédé le 7 juillet 1968, a légué au Musée des beaux-arts de Vevey une partie de sa collection particulière. Il s'agit de dessins originaux d'artistes suisses et étrangers de renom, soit quelque deux cents œuvres, toutes encadrées.

## BUFFET CFF

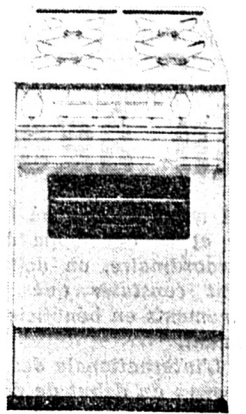
Mme R. PECLARD, LAUSANNE

Petites et grandes salles pour assemblées, séances de comités, repas de familles (noces, baptêmes), etc.

Faites lire votre journal

### LE PLUS GRAND CHOIX

A gaz ou électriques



**LE RÊVE THERMA MAXIM MÉNALUX SIEMENS ELECTRA-B**

Cuisinière électrique dès Fr. 350.-  
Cuisinière à gaz dès Fr. 335.-

PROFITEZ de la campagne d'échange du GAZ de LAUSANNE: reprise de votre ancien modèle, de Fr. 70.- à Fr. 170.-.

TROIS MOIS DE GAZ GRATUIT AUX NOUVEAUX ABONNÉS



**WOLFSHOHL ADORNI MERCKX JANSSEN RITTER**  
Dimanche 27 octobre 1968, dès 9 h. 30  
**A TRAVERS LAUSANNE**  
Course de côte cycliste Ouchy-Sauvabelin  
**POULIDOR GIMONDI AIMAR OCANA V. SPRINGEL**

# Cinémas lausannois

<p><b>A. B. C.</b> Tél. 22 85 62-65 14.30, 17.00, 20.00, 22.10 Première suisse En couleurs <b>UN HOMME A ABATTRE</b> Un impitoyable suspense avec Jean-Louis Trintignant, Valérie Lagrange, Luis Prendes</p>	<p><b>Bel-Air</b> Tél. 23 53 12 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00 Première vision En couleurs La nouvelle sensation: Johnny Halliday et Eddie Constantine <b>A TOUT CASSER</b> Un film terrible... à tout casser!</p>	<p><b>Cinéac</b> Tél. 22 74 99 Permanent: 14.00 à 22.00 7 ans Un merveilleux document sur la plus grande île du monde... <b>GROENLAND</b> Actualité locale: Pully vendange et la Revue des pompiers</p>	<p><b>Lido</b> Tél. 23 21 44 15.00, 17.00, 20.30 Première vision suisse Le chef-d'œuvre d'André Delvaux Yves Montand, Anouk Aimée <b>UN SOIR... UN TRAIN</b> Une œuvre exceptionnelle (Fav. susp.) En eastmancolor</p>	<p><b>Palace</b> Tél. 22 13 30 14.30, 20.00, 22.20 16 ans 18.00: parlé anglais Première vision Elizabeth Taylor et Richard Burton dans un film de Joseph Losey <b>« BOOM »</b> Technicolor - Panavision</p>
<p><b>Athénée</b> Tél. 23 24 12 14.15, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans Ce soir, nocturne à 23.15 Lino Ventura dans le rôle le plus vrai de sa prodigieuse carrière <b>LE RAPACE</b> Eastmancolor Faveurs suspendues le soir</p>	<p><b>Bourg</b> Tél. 22 84 22 14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans Vers. orig. s.-l. franç.-alle. 3e semaine Première vision <b>TRAINS ÉTROITEMENT SURVEILLÉS</b> «Un film qui mérite vraiment d'être vu» («Gazette»)</p>	<p><b>Colisée</b> Tél. 32 51 25 15.00, 17.00, 20.30 16 ans Première vision suisse Le chef-d'œuvre d'André Delvaux Yves Montand, Anouk Aimée <b>UN SOIR... UN TRAIN</b> Une œuvre exceptionnelle (Fav. susp.) En eastmancolor</p>	<p><b>Metropole</b> Tél. 23 62 22 14.30, 17.00, 20.30 16 ans Grande première à Lausanne Sam., nocturne à 23.15 Michel Simon dans un film de Jacques Poitrenaud <b>CE SACRÉ GRAND-PÈRE</b> Marie Dubois et Serge Gainsbourg En couleurs</p>	<p><b>Rex</b> Tél. 23 43 51 14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans Première suisse Jerry Lewis dans <b>TE CASSE PAS LA TÊTE, JERRY</b> avec Terry-Thomas En couleurs - Parlé français</p>
<p><b>Atlantic</b> T. 22 11 44-45 14.30, 17.00, 20.30 16 ans Vendr. et sam., noct. 23.00 Scénario adaptation, dialogue et mise en scène de Michel Audiard Mariéne Jobert, Françoise Rosay, <b>FAUT PAS PRENDRE LES ENFANTS DU BON DIEU POUR DES CANARDS SAUVAGES</b> Bernard Blier - Eastmancolor</p>	<p><b>Capitole</b> Tél. 22 81 52 14.30, 17.00, 20.30 16 ans Première vision Technicolor <b>PETULIA</b> Une fille ultramoderne dans un film extravagant de R. Lester George C. Scott - Julie Christie</p>	<p><b>Eldorado</b> Tél. 22 16 12 14.30, 17.00, 20.30 16 ans Ce soir, nocturne à 23.15 Première vision Technicolor - Techniscope Parlé français John Ireland Virginia Mayo, John Russell <b>FORT UTAH</b> Un film dur... un film violent...</p>	<p><b>Moderne</b> Tél. 26 28 77 14.30, 17.00, 20.30 18 ans Sam., nocturne à 23.10 Prolongation Le premier film français sur l'éducation sexuelle <b>NATHALIE - L'AMOUR S'ÉVEILLE</b> Un film jeune qui ose exposer sans hypocrisie le problème de l'éducation sexuelle des jeunes filles.</p>	<p><b>Romandie</b> Tél. 23 47 44 14.30, 20.15 16 ans Prolongation Metrocolor, 1967 cinq mois... 110 000 spectateurs au ROMANDIE <b>LE DOCTEUR JIVAGO</b> Le film à voir et à revoir sur l'écran géant vistrama 70 mm. (Fav. susp.) 3 h 40 de spectacle</p>
				<p><b>Corso-Renens</b> Tél. 24 98 55 20.30 18 ans Couleurs <b>NAVAJO JO</b></p>

Quelques livres

## «Londres»

de Gilbert Ganne

Gilbert Ganne sue le chauvinisme à la française jusqu'au bout des ongles, jusqu'au bout de son stylo, Gilbert Ganne est atrocement subjectif, Gilbert Ganne, enfin, ne paraît pas très ouvert aux problèmes sociaux.

Malgré tous ses défauts — et ils sont gros — j'avoue avoir lu avec une joie non mitigée son livre sur «Londres».

C'est que G. Ganne peut être partial jusqu'à l'aveuglement et aveugle jusqu'à la partialité, mais il sait écrire, il sait faire voir. Le «Londres» qu'il nous présente n'est peut-être pas celui que j'ai aperçu, que j'ai connu, que j'ai senti. Je crois même, mais je ne veux pas tomber dans le subjectivisme que je lui reproche, qu'il est faux. Il n'empêche que c'est un «Londres» vivant, frais, compréhensible qu'il nous présente.

Dans une note accompagnant le livre, on nous dit que l'auteur a tenté de se débarrasser de ses lectures, de promener, sur le Londres d'aujourd'hui, des yeux sans mémoire, c'est-à-dire ouverts sur les hommes et sur tous les spectacles de la vie. C'est vrai, et même si ses yeux sans mémoire étaient recouverts souvent de lunettes déformantes, j'en suis ravi, car ce n'est pas tous les jours qu'on découvre un écrivain qui sait nous conter une ville sans nous ennuyer et sans nous «knock-outer» avec des directs lourds de statistiques mornes et de réflexions pseudo-philosophiques. («Londres», Editions Rencontre. Collection «L'Atlas des Voyages».)

## «Les Violettes de Baden»

Si indulgent que je sois envers mon prochain, si prompt que je puisse être au pardon des offenses, il est pourtant une chose que je ne parviens pas à excuser facilement : la parution d'un volume complètement inutile, complètement plat, complètement dépassé. Le livre «Les Violettes de Baden», de Jacques Christophe est de cet acabit. Il narre, dans le plus pur style propre à faire pleurnicher Mimi Pinson, les amours d'un noble viennois et d'une chanteuse française. C'est positivement lamentable. («Les Violettes de Baden», Editions Rencontre.)

## «Socrate était laid»

«Socrate était laid» est le récit du passage d'un jeune Athénien de l'enfance à la jeunesse. On y assiste à ses premières expériences philosophiques, à ses premières rencontres, bien timides, avec l'amour, à ses découvertes, surtout, de ce que sont les vraies valeurs scolaires et la véritable beauté.

Le style est aimable, sans prétention. Le récit coule rapidement. En résumé, c'est gentil comme un livre de vacances. («Socrate était laid», d'Yanna Contou, Editions Rencontre.)

## LA VIE CULTURELLE

## LE CINÉMA FACE À L'ART

Qu'est-ce que l'art ? Ce sujet est vaste, qui nécessiterait des recherches dans l'histoire artistique mondiale, des exemples précis ainsi que des compétences. Nous nous bornerons donc à une brève définition de l'art, puis nous étudierons les rapports qu'entretient ce dernier avec le cinéma ainsi que les buts que devrait se fixer celui-ci.

De l'art, le dictionnaire donne la définition suivante : «expression par les œuvres de l'homme, d'un idéal esthétique ou ensemble des activités humaines créatrices visant à cette expression.» L'art se limite-t-il donc à un seul idéal de beauté ? Artiste est-il donc synonyme d'esthète ? Certainement pas. La définition était juste mais incomplète. A notre avis, la création artistique requiert un idéal esthétique et un idéal moral ou politique. En effet, comment exprimer à l'aide de la seule beauté un idéal lors que nous savons que les conceptions esthétiques diffèrent chez chacun ?

Les sept arts sont divisés en deux groupes distincts. Tout d'abord les arts plastiques sont au nombre de quatre : architecture, sculpture, peinture et photographie. La musique, la danse et le cinéma forment la seconde catégorie soit les arts du temps. Les linguistes ont enfermé le cinématographe (kinema = mouvement et graphein = écrire) dans une division qui ne lui convient pas car le septième art est aussi un art plastique. En effet, dans la réalisation d'un plan d'un film, nous retrouvons, en plus de la mise en scène qui constitue l'élément temporel, tous les problèmes de la photographie (contrastes noir et blanc, couleurs, place des éclairages, maquillage) qui composent l'élément plastique. Ainsi le cinéma sacré, art du temps et art plastique, pourrait être placé au faite des arts. Et pourtant son existence en tant qu'art lui est souvent contestée.

Venons-en maintenant à ce que devrait être le septième art. Notre opinion est contenue dans cette admirable phrase de l'auteur contemporain R. Caillois : «Je me persuade que voici l'une des consignes fondamentales de tout art : du banal tirer l'inimitable.» En effet, chaque jour nous accomplissons des actes banals. Marcher. La mécanisation a non seulement atteint les usines mais encore les simples mouvements humains. Tendre le bras, toucher, saisir ne signifie plus rien pour ceux qui mangent sans y penser non pas parce qu'ils ont faim, mais parce qu'il est midi. Ainsi l'homme est de plus en plus dégoûté, blasé, c'est-à-dire vieux et sérieux. Il perd la faculté de s'émerveiller, de découvrir toujours des nouveautés : la banalité l'a usé jusqu'à la corde.

Cependant le cinéma, art du mouvement par excellence, est tout à fait



Voir le monde avec des yeux nouveaux: le cinéma doit imiter l'enfant.

apte à rendre à ces actes leur vraie valeur, en les élevant de la banalité à l'inimitable. En effet le seul fait de filmer un geste banal le singularise déjà. Mais cela n'est pas le plus important. Ce qui est fondamental c'est de faire découvrir au spectateur des gestes qu'il ne connaissait plus parce qu'ils lui étaient trop familiers. Si nous voyons des personnages agir sur l'écran, peut-être penserons-nous après coup à ces actes lorsque nous accomplirons les mêmes gestes : ainsi débute une première conscience de nos mouvements. De cette façon le cinéma fait naître chez le spectateur une réflexion, un retour sur ses propres actes : il donne l'occasion à l'homme de vivre plus intensément chaque instant grâce à la conscience que celui-ci aura de ses mouvements futurs. Voici, en poussant à l'extrême ces théories, ce qu'un cinéaste peut réaliser : Andy Warhol, qui fait partie du groupe de cinéma «underground» new-yorkais, filme dans «Sleep», en un seul plan de huit à neuf heures, un homme endormi. Nous l'observons respirer, remuer. Nous connaissons ses moindres mouvements et tous ses tics. Au début le spectacle peut être fastidieux mais il s'en dégage peu à peu une fascina-

tion rythmée sur la respiration de l'homme. Et s'il cessait de souffler, et s'il ne se réveillait pas ?

A ce point de la réflexion nous pouvons établir une comparaison avec le symbole du chameau, du lion et du petit enfant tiré du «Zarathoustra» de Nietzsche. Le chameau porte les fardeaux de l'existence, puis le lion combat avec fermeté les anciennes valeurs et enfin le petit enfant regarde le monde avec des yeux nouveaux. En effet le petit enfant découvre tout : tendre le bras est une nouveauté et il s'étonne de ce geste. Il est heureux de ses nouvelles possibilités. Pour Nietzsche cette évolution se place au niveau de l'homme, mais nous pouvons l'adopter à l'art cinématographique car celui-ci est intimement lié à l'homme (au spectateur).

Ainsi le cinéma est «chameau» (c'est-à-dire qu'il supporte tout le poids des impératifs commerciaux) lorsqu'il est dirigé par Delannoy, par Hunnebell, par La Pattellière ou par d'autres. Puis le cinéma se fait «lion» pour combattre et détruire les anciennes valeurs. C'est le cinéma de Jean-Luc Godard. Enfin le cinéma devient petit enfant et redécouvre le monde. Il est alors fait par la nouvelle vague des cinéastes des pays de l'Est. Les exemples affluent : «L'As de Pique», «Les Amours d'une Blonde», «Trains étroitement surveillés», etc.

Ainsi donc pour atteindre l'inimitable à partir de la banalité, le cinéma doit revaloriser les instants de la vie quotidienne. Les héros disparaissent et font place aux personnages simples capables de provoquer chez le spectateur un regard nouveau et profond, une certaine conscience. Une vie nouvelle commence...

M. Schüpbach.

## ÉMOUVANTE BARBARA

Au cours d'une tournée helvétique — qui doit être harassante — Barbara s'est arrêtée quatre jours à Lausanne où on la voyait pour la première fois. Il faut, en effet, la voir car cette artiste accomplie, qui compose le poème et la musique de ses chansons, puis les interprète, qui s'accompagne elle-même au piano, est encore une admirable comédienne, possédant le sens de l'effet plastique, du geste, de l'attitude, de l'éclairage. De plus, son piano se joint aux accents de ses deux accompagnateurs, MM. Romanelli et Gaudry, contrebassiste et accordéoniste, auxquels on tire un grand coup de chapeau.

Deux heures d'horloge, Barbara chante, enchante, subjugué, émeut son auditoire. Certains lui reprochent un trop grand «métier», parlent de procédés, d'artifices.

Je pense au contraire qu'il est rare de trouver une telle sincérité alliée à

## Le Festival d'opéras italiens à Lausanne

Ce sont de nouveau les chœurs et l'orchestre de l'Opéra de Bologne, ses chefs, ses décorateurs, qui ont présenté, au Théâtre de Beaulieu, les trois spectacles du Festival d'automne, tandis que les solistes, tous de haute valeur, interprétaient les rôles qu'ils tiennent dans les principaux théâtres d'Italie, d'Europe, des Etats-Unis.

L'Opéra de Bologne est l'un des hauts-lieux du répertoire italien dont il conserve, défend et enrichit la tradition tout en cherchant à renouveler, sinon innover dans le domaine de la mise en scène, des décors, des costumes.

Nous avons assisté aux représentations du «Trouvère», de Verdi, de la «Vie de Bohème», de Puccini, et enfin de «Mosè», de Rossini, dirigés respectivement par MM. de Fabritius dont nous apprécions depuis plusieurs années les exceptionnelles qualités, Franci et Gorzanelli, alliant la jeunesse, la fougue à la précision.

Le «Trouvère», cette œuvre ardente et frémissante, fut supérieurement interprétée, principalement par Luisa Marigliano, Franca Mattiucci et Pedro Larvigen, un trouvère chaleureux et émouvant.

La «Vie de Bohème», l'opéra de Rossini le plus populaire, sans doute, se déroula dans des conditions de qualité vocale rarement réunies. On le doit surtout à M<sup>mes</sup> Sighele et Valentini et à MM. Labo et Bordini.

Le festival se terminait par deux représentations de «Mosè», de Rossini. Cette œuvre était donnée pour la première fois en Suisse. Ici encore nous devons saluer l'excellence de l'interprétation musicale, qu'il s'agisse du chef, de l'orchestre, des chœurs, des solistes, encore que Carlo Cava ait dû surmonter un périlleux enrouement. Il le fit avec courage et habileté et conféra à son personnage, Moïse, une noblesse impressionnante. Splendides, elles aussi, les voix de baryton de M. Mazzoli — le grand prêtre, d'Isis — et Carroli — le pharaon. Du côté des ténors, Gastone Limarilli fut éclatant, Giorgio Grimaldi, tendre et velouté. Interprétation et maîtrise vocale parfaite de M<sup>mes</sup> Elinor Ross et Bianca Casoni, un soprano splendide.

Oui, cette œuvre peu connue, monumentale, méritait d'être proposée à notre public. Sans doute peut-on s'étonner de voir se greffer une assez fade histoire d'amour sur celle du livre de l'Exode, car il s'agit en effet de la sortie des Hébreux du pays d'Egypte. Ce livret, néanmoins bien construit, donne lieu à une partition musicale offrant de grandes beautés.

Agencement scénique et costumes avaient été l'objet d'un louable esprit de recherche et de modernisation. Il ne me semble pas que cette tentative ait été couronnée de succès. Certains costumes étaient d'un goût discutable et quelques personnages m'ont paru étrangement «fagotés». Il faut aussi exprimer de sérieuses réserves quant à l'intermède chorégraphique. Après tout, c'est essentiellement la musique et son interprétation qui comptent. Et là, les amateurs du répertoire italien ont été véritablement comblés.

GÉO-H. BLANC.

## SUR L'ARMÉE ROUGE

En 1965 paraissait à Moscou un ouvrage historique intitulé : «22 Juin 1941». Son auteur, A.-M. Nekritch, était maître à l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences de l'URSS. Actuellement, il n'est plus grand chose, pour avoir été exclu du Parti communiste. Son livre a été retiré des bibliothèques et des librairies et envoyé au pilon.

Cependant, ce livre avait été bien accueilli. Georges Haupt, qui en préface l'édition française, cite un commentaire de la revue soviétique Novyi Mir, dont le caractère élogieux n'est pas contestable. Nekritch avait 20 ans en 1941 et fit toute la guerre en héros. Il la termina officier et décoré. Elevé sous Staline, formé pendant la période stalinienne, il appartient à cette génération pour laquelle le XX<sup>e</sup> Congrès fut à la fois révélation, effondrement et libération.

Cet historien authentique tenta d'apporter sa contribution à la recherche de la vérité sur une période effroyable. L'effondrement de l'armée soviétique sous les coups de l'armée nazie stupéfia le peuple russe. J'ai rendu compte, il y a plus d'un an, du remarquable roman de Baklanov écrit sur cette période. Le livre de Nekritch est la version scientifique de cette œuvre romanesque.

C'est cela qui ne lui a pas été pardonné. J'ai appris par les documents annexés à l'édition française, la violence des controverses qui éclatèrent après la publication du livre de Nekritch. En février 1966, un débat d'une grande passion eut lieu à l'Institut de marxisme-léninisme, débat au cours duquel une minorité critiqua l'auteur alors qu'une autre minorité lui reprochait de ne pas être aller assez loin. En juillet 1967, la Commission du contrôle du Parti — et non pas l'organisation de base dont il dépendait, l'exclut. Des articles «scientifiques» suivirent cette exclusion.

Nekritch avait osé dire ce que tout le monde sait. Que Staline et sa politique portaient les plus lourdes responsabilités dans les désastres de 1941. Qu'il avait décapité l'armée rouge avec ce qui suivit le procès Toukhatchentky. Qu'il avait eu trop longtemps confiance en Hitler et qu'au moins il n'avait pas tenu compte des avertissements reçus de plusieurs milieux. Que des erreurs énormes avaient été commises dans la préparation de la défense de l'URSS, erreurs ressemblant d'ailleurs à celles du grand état-major français tant en 1914 qu'en 1939.

L'affaire Nekritch est significative de l'arrêt à la destalinisa-

tion qu'il est de plus en plus facile de constater en Union soviétique et dont le procès Litvinov-Daniel, terminé récemment par des condamnations au bannissement (comme du temps des tsars) est le dernier exemple. L'information n'est pas libre en URSS et ni le journaliste, ni l'historien n'ont le droit de disposer librement des textes et des faits dont ils disposent. Un livre d'histoire soviétique n'a pas la possibilité d'être plus vrai que la «Pravda».

Il faut lire l'ouvrage de Nekritch pour comprendre cela. Car Nekritch n'est pas un «occidental». Il soutient par exemple le pacte germano-soviétique sans aucune réserve. Mais il est un homme qui cherche à approcher la vérité, tâche éternelle de l'historien. Pour avoir voulu comprendre ce qui s'était passé à un moment capital de l'histoire de l'URSS et de la Russie, pour avoir cru que l'heure était venue de parler, il a été frappé. Le régime soviétique a encore beaucoup à faire pour être à l'image du socialisme.

GEORGES FRAMERIES.

(Tiré du «Populaire de Paris».)

Alexandre Nekritch, «L'Armée rouge assassinée» (titre soviétique: «22 Juin 1941»), traduit du russe par Marie Bennigsen, préface de Georges Haupt. Editions Grasset, 314 pages.

PROGRAMMES



RADIO
Samedi 26 octobre 1968
SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Revue des livres...

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.
BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 6.10 Bonjour. 6.20 Mus. récréative...

TV ROMANDE
Samedi 26 octobre 1968
16.15 TV scolaire. 16.45 Entrée dans la ronde. 17.00 Jeux olympiques...

Dimanche 27 octobre 1968
SOTTENS. — 7.10 Bonjour à tous! 7.15 Miroir-primière. 7.25 Jeux olympiques...

Dimanche 27 octobre 1968
11.30 Perspectives humaines. 12.00 Table ouverte. 12.45 Bulletin. 12.50 Revue de la semaine...

Lundi 28 octobre 1968
12.15 Jeux olympiques.
TV FRANÇAISE
Samedi 26 octobre 1968
1re chaîne. — 16.00 Samedi et compagnie...

2e chaîne. — 16.00 Annoncez la couleur! 18.10 Jeux olympiques. 19.40 Télésoir couleurs. 19.55 Téléspots...

Dimanche 27 octobre 1968
1re chaîne. — 9.10 Télématin. 9.15 Tous en forme. 9.30 Source de vie...

Lundi 28 octobre 1968
SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-primière...

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHÂTEL
LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe du centre. — Réunion, lundi 28 octobre...

GROUPEMENT FÉMININ RIVIÈRE VAUDOISE. — Jeudi 31 octobre, à 20 h. 30...

COMMISSION CANTONALE DE PRESSE. — Mercredi 30 octobre, à La Chaux-de-Fonds.

YVERDON: Groupement féminin du Parti socialiste. — Samedi 26 octobre...

CANTON DE GENÈVE
COMITÉ DIRECTEUR. — Lundi 28 octobre 1968, à 20 h. 30...

CAUCUS MUNICIPAL. — Lundi 28 octobre 1968, à 18 h. 30...

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT. — Mardi 29 octobre, à 20 h. 30...

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Hockey sur glace

La Chaux-de-Fonds veut défendre son titre national

Ce soir, le championnat suisse aura débuté. Le programme: La Chaux-de-Fonds-Davos, Genève-Servette-Langnau, Kloten-Sierre et Viège-Zurich.

soir pourrait donc comprendre: Abegglen (Winiger); L. Christoffel, Stupan; Kradolfer, Gfeller; Pargaetzi, Flury, Kestenholz; R. Christoffel, J. Sprecher, Jenny, Henderson, Durst, Schmid.

Les champions suisses

Rigolet Gerald, commerçant 1941
Desvoignes Robert, méc. électr. 1948
Huggler David, contr. technique 1944

Reste Sierre, le néo-promu. C'est l'inconnu de la saison. Au dehors, Sierre passera de vilains moments. Mais, chez lui, devant son public...

Can-de-Vie de FRAMBOISE du Valais. Une grande Spécialité. Distillée par Morand MARTIGNY.

C'est le chef-d'œuvre de la plus sincère modestie que d'avouer de l'orgueil et les imprudences de cet orgueil. Fontenelle

Prévoyance, sécurité, protection



La Bâloise-Vie La Bâloise-Accidents

Agent général pour le canton de Neuchâtel: Joseph Sublet, avenue de la Gare 1, Neuchâtel

Renseignements utiles

La Chaux-de-Fonds

CARNET DU JOUR

Cinéma
RITZ: 15.00, 17.30 et 20.30, «Le Miracle de l'Amour».

Sports
PATINOIRE DES MELEZES: 20.30, Davos, championnat L.N.A.

Divers
ANCIEN-STAND: 13.30 à 22.30, vente de l'Eglise réformée et des Missions; 19.00, souper.

Pharmacie d'office
Pharmacie Bourquin, av. Léopold-Robert 39. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

Demain dimanche
Cinéma
Pavillon des Sports: dès 8.00, IXe Tournoi international d'escrime, finale dès 15 h.

Pharmacie d'office
Pharmacie Bourquin, av. Léopold-Robert 39. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

LES CULTES
Eglise réformée évangélique. — Páoisse du Grand-Temple: 8.45, culte matinal et culte de jeunesse...

Eglise catholique romaine. — Sacre-Cœur: 7.30, messe; 8.45, messe en italien; 9.45, messe chantée; 11.15, messe; 16.00, messe en espagnol; 20.15, chapelet et bénédiction; 20.30, messe.

Notre-Dame de la Paix: 7.00, messe; 8.30, messe; 9.15, messe des enfants; 10.00, messe chantée; 11.00, messe, 16.30, messe en italien; 18.00, messe, 20.00, prières du rosaire et bénédiction.

Le Locle
LES CULTES
Eglise réformée évangélique. — Temple. 7.45, culte; 9.45, M. J. Bovet, sainte cène; 20.00, culte d'action de grâces.

Neuchâtel
LES CULTES
Temple du Bas: 8.00, culte; 10.15, M. G. Subilla; 20.15, culte; Collégiale: 9.45, M. P. Vittoz; Ermitage: 10.15, M. E. Kaltenrieder;

Complément à l'Affaire Aspida APRÈS LE ROMAN, L'HISTOIRE!

Qu'est-ce que l'Aspida?

L'autre affaire était celle de l'Aspida, cette mystérieuse organisation illégale, groupant au sein de l'armée des officiers gauchistes. Un dossier de 500 pages a été réuni sur cette association clandestine...

Que voulaient les partisans d'Aspida? D'où étaient-ils issus? Il n'est pas possible, actuellement, de répondre avec certitude. On sait cependant que cette association, ouverte à des officiers supérieurs, donc appartenant tous à la bourgeoisie en place...

Grâce à des pressions sur les députés, à la corruption, un gouvernement «centriste» s'était formé, ralliant de manière précaire des transfuges de l'Union du centre et l'ERE, le parti de droite...

Vers les élections

Mécontent, le pays tomba dans l'agitation; des étudiants manifestaient sans cesse, l'économie était paralysée par des grèves nombreuses et violentes, dont la plus célèbre fut celle des postiers.

C'est alors que les colonels intervinrent, de façon foudroyante. Depuis des mois on parlait de complot, on savait que l'association de droite Idea, rivale de l'Aspida, s'agitait dans l'armée.

grecs paient aujourd'hui le prix de leur naïveté ou de leur négligence. Toutefois, ces constatations objectives ne doivent pas nous inciter à les abandonner à leur triste sort, au contraire! Il faut les aider. F. FAVRE.

Notre nouveau feuilleton

Nos lecteurs seront sans doute contents de connaître la suite des aventures survenues aux personnages qui animaient le feuilleton de Gustave Aimard, «La Mas-Horca». C'est pourquoi, après avoir publié «Aspida», du jeune et talentueux auteur vaudois, Francis Favre, nous revenons à un des ouvrages de l'écrivain français, «Rosas». Il constitue un complément de son premier livre...

## La Chaux-de-Fonds

Exposition  
« psychédélique »

Jaune maladif ?  
Vert malsain ?

Les vitrines de la Cité du Livre abritent actuellement une exposition d'affiches « psychédéliques » ou « hippies ». Voici ce qu'en dit une jeune Chaux-de-Fonnière, Marianne Tempelhof :

« On ne peut s'empêcher de réagir violemment devant une exposition hippie. Celle-ci parle au corps plus qu'au cœur et aux yeux et excite les sens plus que l'imagination... »

« Les couleurs bougent, s'infiltrent et s'enfoncent dans votre voir le plus profond, le plus intime, et appelle une réaction personnelle. Vous ne saurez rester insensible à tant de mouvement au sein même de la statique, à l'ardeur et à la violence dans le calme des couleurs pures... »

« Si vous vous retenez, vous perdez tout, vous ne sentez rien, vous êtes mort, en fin de compte vous vous fuyez vous-même... »

« Si par contre vous laissez prendre à ce jeu incroyable et fantastique des couleurs et des formes, alors vous vous prenez à votre propre jeu, à votre propre intimité. Vous vous y projetez, vous vous y complaisez. Vous êtes libre ou vous vous dites libre. Mais de quoi ? »

ETAT CIVIL  
24 octobre 1968

## Naissances

Jenni Marc-Antoine, fils de Charles-Georges, employé de bureau, et d'Esther-Lucie née Champion.  
Scheidegger Eric, fils de Raymond-Marcel, comptable, et de Claudine née Guenin.

## Promesse de mariage

Zumbrunnen Michel-André, faiseur d'étampes, et Ballestrin Daniela.

## Mariage

Richard David-Henri, pêcheur, et L'Éplattier Anna.

## Décès

Nussli Olivier-Paul-Guillaume, quincaillier, né le 30 août 1934, époux de Christiane-Louise-Marie née Chabanel (Pleissance 28).  
Reguin Alice-Henriette, employée de bureau, née le 24 novembre 1879 (Grenier 33).  
Neuhaus Arthur-Albert, monteur, né le 24 décembre 1894, époux de Marthe-Alice née Henzi (passage Gibraltar 2b).  
Agustoni Ettore, entrepreneur, né le 19 décembre 1910, époux de Maria-Angela née Pessina (Pleissance 29).  
Raus Louis-Edmond, horloger, né le 19 octobre 1888, époux de Marcelle-Berthe née Vitel (Jardinière 43).



La CCAP

garantit l'avenir  
de vos enfants

Neuchâtel

Tél (038) 5 49 92

## Le Locle

## AVANT LE CONSEIL GENERAL.

— Le Conseil communal propose au Conseil général de voter un arrêté prévoyant la vente d'une parcelle de terrain de 1646 m<sup>2</sup>, à la société d'assurance Pax, au prix de 4 fr. 50 le mètre carré. L'acquéreur a l'intention de construire un bâtiment locatif de huit logements à l'ouest de l'immeuble Gentiane 2. Il s'agit en fait de la répartition du même projet.

## CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

**AU CONSEIL MUNICIPAL.** — Le Conseil municipal approuve la convention établie entre la Direction des téléphones et la commune municipale pour l'installation d'une cabine téléphonique publique sur la place Neuve.

## Exceptionnellement !

— Alors, entendu, c'est pour le 2 novembre !

— Non, pas cette fois.

— Comment ? C'est toujours le premier samedi du mois !

— Exceptionnellement pas en novembre.

— Ah ! Pour quand ?

— Mais pour le 9 novembre, le deuxième samedi.

— Bien, je remets d'une semaine mon rendez-vous avec la chance.

— Rassure-toi, car si la Loterie romande a changé de date, elle a conservé le gros lot de 100 000 fr. et les milliers d'autres plus petits, dont trente de 1000 fr.

## CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Le Centre de perfectionnement  
des professeurs du degré secondaire

Lors de leur séance du 17 octobre à Neuchâtel, les chefs des départements cantonaux de l'instruction publique, réunis en conférence suisse, ont adopté les statuts et le budget du Centre suisse pour le perfectionnement professionnel des professeurs de l'enseignement secondaire, faisant ainsi leurs propositions de la commission d'étude chargée de ces questions, présidée par le conseiller d'Etat H. Wanner, de Schaffhouse. Ainsi, moins d'un an après l'adoption à Genève, par la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, d'un important rapport sur la formation et le perfectionnement des maîtres, un des principaux postulats de cette association professionnelle se trouve réalisé.

La tâche essentielle du centre est l'organisation de cours et de journées d'étude en vue du perfectionnement professionnel des professeurs de l'enseignement secondaire. Le secrétariat permanent de l'institution s'informera des besoins existants et des initiatives prises dans le cadre des diverses disciplines. Bien que le siège de l'institution soit à Lucerne, il est évident que des cours décentralisés pourront être organisés dans d'autres régions.

Par mandat statutaire, le centre doit se tenir en relation permanente avec les départements cantonaux de l'instruction publique, les universités et les organisations de directeurs et de professeurs de l'enseignement secondaire. L'institution est chargée de veiller à la coordination des efforts qui peuvent surgir de divers côtés dans la formation et le perfectionnement des maîtres et se préoccupera

de l'élaboration de nouveaux moyens d'enseignement.

Le centre pourvoit à l'information des professeurs secondaires pour tout ce qui touche aux problèmes généraux de l'enseignement.

La Commission de surveillance, autorité supérieure du centre, est composée de neuf membres, soit cinq représentants de la Conférence des chefs de départements de l'instruction publique et quatre représentants des autorités ou organisations suivantes: Département fédéral de l'intérieur, Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, Conférence des directeurs de gymnases, Conférence des directeurs d'écoles normales; elle approuve le programme proposé par le Comité directeur et se prononce sur le budget et les comptes de l'institution. Le Comité directeur comprend onze membres, dont cinq appartiennent à la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire. Les frais de gestion sont supputés à 160 000 fr. par année et sont pris en charge par les départements cantonaux de l'instruction publique selon un barème de répartition particulier.

Les statuts du centre entrant immédiatement en vigueur, une des premières tâches de la conférence sera de nommer les organes de l'institution et le secrétaire permanent de celle-ci.

Les décisions prises à Neuchâtel ne peuvent manquer de jouer un rôle très positif dans le perfectionnement des maîtres secondaires de l'ensemble du pays et doivent contribuer à affermir les mesures de coordination scolaire déjà prises par diverses autorités.

## Université populaire des Montagnes neuchâtelaises

## Le programme des cours

Voici le programme des cours d'hiver de l'Université populaire des Montagnes neuchâtelaises:

**PHYSIQUE ET CHIMIE EXPERIMENTALE:** 16 leçons avec laboratoire, tous les mercredis de 20 h. à 21 h. 50, du 23 octobre au 26 février, Pavillon des sciences du Centre multilatéral des Forges, par le professeur au gymnase F. Taillard. **Cours élémentaire.**

**PSYCHOLOGIE:** 5 leçons le jeudi de 20 h. à 21 h. 50, salle de cinéma du Gymnase: « L'orientation de nos enfants, quelques problèmes et solutions » par M. J. Porret, psychologue. 24 octobre au 21 novembre.

**PHYSIQUE:** 16 leçons avec exercices et démonstrations, lundi de 20 h. à 21 h. 50, salle de physique du Gymnase: « Phénomènes ondulatoires », par le professeur au Gymnase J.-P. Huther, du 28 octobre au 3 mars.

**BIOLOGIE:** 18 leçons le mardi de 20 h. à 21 h. 50 du 22 octobre au 4 mars, salle de biologie du Gymnase: « Histologie et physiologie humaine ».

## CHRONIQUE JURASSIENNE

**LES INTERETS DU JURA.** — Le bulletin d'octobre de l'ADJ, « Les Intérêts du Jura », contient un excellent article: « Chasse et protection », de M. H. Boillot, qui doit intéresser tous les protecteurs de la nature.

Ceux qui aiment les chiffres et les tableaux comparatifs, prendront connaissance, du papier que G. Moeckli, ancien conseiller d'Etat, consacre au Jura et aux trafics ferroviaires CFF et BLS en 1967.

## Bienne

**NOUVEAU DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE L'HOPITAL.** — La Commission de l'Hôpital a nommé le successeur de M. Kellerhals, gérant. C'est à l'unanimité qu'elle a appelé à la tête de l'administration de l'Hôpital, M. Hans Brechbühl, né en 1925, à Bienne, vice-directeur d'une entreprise saint-galloise.

## Le Locle

**BIOLOGIE:** 9 leçons le mercredi de 20 h. à 22 h., du 23 octobre au 18 décembre, laboratoire Ecole secondaire, par le professeur au Gymnase Jean Pantillon: « Anatomie et physiologie humaines: nutrition, respiration, circulation » (élémentaire).

**PHILOSOPHIE RELIGIEUSE:** 5 leçons le jeudi de 20 h. à 21 h. 15, du 31 octobre au 28 novembre, salle Ecole de commerce, par M. A. Chédel, D<sup>r</sup> h. c., Université de Neuchâtel: « Humanisme et religion », chaque exposé étant suivi d'un entretien.

**CIVILISATION EGYPTIENNE:** 5 leçons, le mardi de 20 h. 15 à 21 h. 45, du 29 octobre au 26 novembre, salle 19, Ecole de commerce, par le pasteur E. Porret.

**ART-HISTOIRE:** 10 leçons avec projections le mardi de 20 h. à 21 h. 15, du 26 novembre au 18 février, par M. M. Billeter, architecte: « L'architecture moderne ».

## La femme et le ministre

NOUVELLE DE GILBERT BAECHTOLD

**Le ministre est en pleine forme ! Il m'a obligé à me rasseoir et le voici lancé dans ses souvenirs de jeunesse :**

— Te souviens-tu, me dit-il, te souviens-tu de Manon ? C'est toi qui l'avait baptisée ainsi. C'était une fille d'une beauté étrange avec une âme de poète. Je ne comprends pas pourquoi elle n'a pas été enlevée par un cinéaste, avec ses yeux violets, ses étonnants cheveux roux, son corps de danseuse. Elle aurait pu être miss Aragon et miss France tout à la fois. « On n'en fait pas deux comme vous » lui avait crié un ouvrier dans la rue. Vous en étiez tous amoureux. Non, ne nie pas ! Combien de fois n'as-tu pas cherché à savoir ce qu'il y avait entre elle et moi ! Mais nous étions discrets (j'en parle aisément. Tout cela est si loin).

Sait-tu qu'il y a exactement 20 ans que nous nous sommes quittés ? Par ma faute. Elle se jeta dans les bras d'un autre qu'elle finit par aimer. Je revins à la charge, je fis si bien... qu'elle épousa l'autre. A peine mariée elle regretta. L'époux — un fonctionnaire que je me suis arrangé à ne jamais rencontrer et dont j'ai oublié le nom — l'époux apprit nos rendez-vous. Il y eut un drame, une secousse. Je ne revis plus Manon.

**Le ministre s'est enfoncé dans son fauteuil. Et le voici reparti sur le chapitre de Manon :**

— On dit que les gens voyagent pour oublier un amour malheureux. La vérité est plus simple : on se déplace difficilement sur la planète avec femme et enfants. Seuls les isolés voyagent et s'ils sont seuls, c'est le plus souvent qu'ils ont perdu ou manqué la femme de leur vie.

Cela dit j'admets qu'après ma rupture avec Manon, je voyageai beaucoup. Il y a quelques années, un de mes périples m'amena à Buenos Aires. En visitant la ville, je tombai sur notre ambassade. J'entrai, par curiosité. Je n'étais que député alors. Présentait-on que ma présence serait utile à la fête de notre colonie locale ? Plus simplement mon voyage mouvementé m'avait-il fait perdre l'habitude des égards ? En tout cas,

j'eus l'impression d'être reçu comme un directeur général.

Entre deux banquets, j'inspectai en limousine la ville, la Plaza Mayo, San Martin, le Palais de grès rouge du président, la statue de Colomb en chapeau, scrutant l'espace, l'Avenida du 9 juillet, la Rivadavia et, bien sûr, le Capitole. En même temps, notre chargé d'affaires me fournissait sur le Gouvernement d'Argentine mille détails qui s'imprimèrent dans ma mémoire reposée par des semaines de mer.

Ah ! J'oubliais un incident : dans les jardins de Palermo Chico, sous une tonnelle admirable, je me penchai pour lire une inscription. Une photographie s'échappa de mon porte-feuille et tomba sur le gravier. C'était un portrait, un ancien portrait de Manon. Or, il m'était inconnu. Je n'avais aucun souvenir de l'avoir jamais vu ou mis dans mon porte-feuille ! « Si je rencontre un matin une vache rouge, avec une seule corne, écrit quelque part Edgar Wallace, si étonnante que soit cette apparition, je sais qu'elle se renouvellera l'après-midi. » J'aurais pu méditer cette pensée en ramassant cette photographie (révérence parler, puisqu'il s'agissait de Manon).

Je passai mon dernier soir au milieu de notre colonie réunie pour sa fête annuelle. Je siégeais à côté de notre chargé d'affaires. Notre ambassadeur, retenu en France, était attendu d'un moment à l'autre. On me donna la parole et j'égrenai pour mes compatriotes quelques pensées préparées la veille. J'étais au début de mon exposé quand notre ambassadeur arriva. Un grand monsieur, avec beaucoup d'allure, qui me fit signe de ne pas m'interrompre. Puis quelqu'un vint s'asseoir à ma droite (vraisemblablement l'ambassadrice), quelqu'un que je ne vis pas car j'avais repris le fil de mon discours. Ce n'est qu'après quelques minutes que je me retournai vers cette voisine. C'était Manon.

\* \* \*

**Le ministre se penche vers moi comme s'il voulait scruter mes réactions, puis il continue :**

CERCLE CATHOLIQUE  
La Chaux-de-FondsDIMANCHE 27 OCTOBRE  
dès 16 heures

Grand match au loto

3 tours gratuits — 3 cartons

Abonnements: 25 tours Fr. 10.—; 15 tours, Fr. 6.—

Organisateurs: Camping-Club Chaux-de-Fonds

GENÈVE

# Vers-Vaux... deville!

Les autorités militaires sont connues pour leur manque de psychologie, voire leur culot. Il y a à peine trois mois, elle voulaient bombarder la rade avec de la munition de guerre en guise de grande attraction des tristes journées militaristes. Aujourd'hui, la protection antiaérienne veut acquérir le terrain de Vers-Vaux (près de Chancy) pour faire des exercices de tir. Plusieurs remarques s'imposent après cette nouvelle et déplorable initiative.

D'abord, on est heureux d'apprendre que la protection aérienne est plutôt offensive que défensive, étant donné qu'elle doit s'entraîner au tir. Je croyais naïvement que sa principale mission était pacifique et consistait dans l'extinction des incendies et la destruction des ruines...

Secundo, nos colonels ont choisi un des derniers endroits du canton où l'on trouve la campagne à l'état sauvage. Merci pour les campanules et les boutons d'or, qui n'auront bientôt de gîtes que chez les fleuristes et dans les jardins publics! Indiquons tout de suite aux chefs d'état-major (pour leurs études prospectives) qu'il ne leur restera après Vers-Vaux que les réserves naturelles de la Versoix et de la Pointe-à-la-Bise.

Tertio, que Gnaegi le veuille ou non, les bonnes traditions militaires suisses se perdent de plus en plus. La preuve en est qu'il faudrait mettre une courge sur la tête du fils de Guillaume Tell, pour que nos artilleurs la touchent du premier coup. Le pacifique Liechtenstein en a fait la triste expérience il y a peu de temps, et les accords signés par la Confédération

avec la France au sujet des zones franches limitrophes à la frontière ne prévoient pas l'exportation d'obus perdus.

Quarto, il paraît que le Département militaire s'intéresse particulièrement aux terrains sauvages parce qu'il ne veut pas faire de concurrence au Service fédéral de l'agriculture en subventionnant les paysans contre des fléaux pas très naturels: les erreurs de tir, les manœuvres avec poids lourds sur champs de pommes de terre, etc. On raconte qu'autour de places de tir comme Bière — par exemple — les agriculteurs ne se donnent même plus la peine de mettre de l'engrais dans leurs champs. Le phosphore, si favorable à la luzerne, vient tout droit du ciel... Nous n'en croyons rien.

Quinto, après la critique, les propositions constructives. Le colonel Lavanchy — chef de la protection aérienne à Genève — dispose d'un très beau terrain d'exercice en bordure du Rhône, près de la Cité-Nouvelle d'Onex. Il devrait le prêter à l'Etat comme zone de verdure. En contrepartie, le canton interdirait une fois par an les visites commentées au mur des Réformateurs, pour exercice de tir. Il n'y aurait aucun risque pour les augustes statues, mais les habitants de la rue des Granges apprécieraient peut-être moins la démonstration.

Trêve de plaisanterie. Le peuple de Genève interdira aux colonels l'utilisation du site de Vers-Vaux, même si les états-majors n'ont pas le sens de l'humour.

Can. Schlaepfer.

## Services industriels

La commission du Grand Conseil chargée d'examiner les projets de lois concernant le renouvellement des concessions et la révision de la loi organique des Services industriels s'est réunie pour la première fois cette semaine, afin de constituer son bureau et d'entreprendre l'étude des sept projets de lois soumis à son examen.

Elle a appelé à sa présidence, M. Corbat, et à sa vice-présidence, M. Wyss-Chodat, et a entendu successivement les deux magistrats chargés des finances de l'Etat et de la ville, MM. Babel, conseiller d'Etat, et Picot, conseiller administratif, exposer le contenu des projets gouvernementaux, tandis que M. Gagnebin, député, présentait les projets dont il est l'auteur. La commission a entamé ensuite un débat général d'entrée en matière qui se poursuivra au cours de la prochaine séance. Elle s'est prononcée affirmativement sur la prise en considération des divers projets et a décidé de recourir à toutes les auditions d'experts qu'elle jugera utiles et de consulter régulièrement une délégation des Services industriels au cours de ses travaux qui s'avèrent être de longue haleine. La commission sera également assistée, à titre permanent, de MM. Huber, ancien secrétaire général du Département des finances, Willemin, juriste, et de M<sup>lle</sup> Stoller, secrétaire-mémorialiste. Elle abordera vraisemblablement l'examen des projets de lois en première lecture au cours de sa prochaine séance fixée au 21 novembre.

# Le Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et le statut des fonctionnaires

Le Cartel intersyndical du personnel de l'Etat, groupant l'ensemble des représentants des syndicats et des associations des fonctionnaires de l'Etat de Genève, a pris connaissance des déclarations du Conseil d'Etat relatives aux divers problèmes qui concernent la fonction publique.

Le Cartel intersyndical croit devoir présenter les remarques suivantes:

1. Il constate avec satisfaction que les conversations qui se sont engagées entre le personnel de l'Etat et le Conseil d'Etat, depuis quelques mois, revêtent un certain caractère paritaire.

2. Il a pris connaissance de divers documents relatifs aux problèmes susmentionnés, qui lui ont été remis au cours de ces derniers mois, le dernier en date du 26 septembre 1968.

Ces documents font actuellement l'objet d'études au sein des commissions et dans les groupements de fonctionnaires. Ces études terminées, le

Cartel en discutera au cours de diverses entrevues avec les autorités compétentes.

Au besoin, il ne manquera pas de prendre contact avec les représentants de la presse.

Le Cartel intersyndical tient toutefois à souligner, dès maintenant, qu'il regrette que le principe de travail paritaire n'ait pas été appliqué dès l'élaboration des documents, ainsi qu'il l'aurait souhaité. Il regrette, par ailleurs, que les divers documents établis soient portés à la connaissance de l'opinion publique et des chefs de service, alors même que les discussions paritaires en sont encore au stade préliminaire.

Le Cartel intersyndical du personnel de l'Etat reste toutefois fermement décidé à rechercher avec les autorités les solutions les plus favorables aux intérêts du service de l'Etat.

## Les barèmes d'allocations d'études seront révisés

Dans un article paru le 16 octobre dans la « Tribune de Genève », on signalait que si la loi sur la démocratisation des études ne fonctionnait pas correctement, c'était à cause de ses imperfections. En somme on insistait sur les détails et non pas sur l'essentiel même de la loi: le barème d'allocation et les montants. Cette opinion reflète la position d'une minorité de la commission du Grand Conseil qui est en train d'examiner deux propositions de modification de la loi, l'une de Herbert Voegeli (soc.) et l'autre de M. Théodore de Felice (PdT).

Pour cette minorité il aurait encore fallu attendre un an avant d'entreprendre un travail de révision en profondeur. Mais à juste titre la majorité de la commission n'a pas été de cet avis et finalement l'entrée en matière a été approuvée par tous les commissaires.

D'oies et déjà est introduite une indexation des limites de revenu déterminantes du barème. Ainsi les revenus de 12 000, 14 000, et 16 000 fr. sont indexés à 12 435, 14 300 et 16 165 francs. La hausse est en moyenne de 3,62 %.

La question essentielle reste cependant la réévaluation vers le haut de ces limites de revenu. C'est ce que proposent les deux projets de loi de la gauche. L'autre problème consiste à relever les montants des allocations (actuellement 400 fr. au maximum). Il est certain qu'il faut plus que cette somme à un étudiant pour vivre. Un simple calcul montre qu'une chambre à 150 fr. plus 200 fr. de repas par mois laisse à l'étudiant 50 fr. pour s'habiller et acheter des bouquins. C'est une situation impossible.

Il ne devrait pas être trop question de faire un parallélisme rigoureux entre les allocations pour personnes âgées et les allocations d'étude. Je ne veux pas dire par là que les allocations d'étude devraient être supérieures aux premières, mais que toutes les deux devraient permettre à l'allocationnaire de vivre décemment. Or, on sait que les allocations pour personnes âgées vont être augmentées. Il faut espérer qu'il en sera de même pour l'école secondaire et l'Université.

La commission poursuit actuellement ses travaux.

C. A.

VAUD

# LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

CHAVANNES-LE-VEYRON  
ON CHERCHE UN ACCORDEUR

Il ne s'agit pas d'une annonce, mais de la conclusion d'un article de M. Ch. Bettens, dans le « Pays vaudois ». Voici d'ailleurs son texte: « Nous continuons à prétendre que nous avons trop d'organisations agricoles. Seulement, il y a un avantage, ça fait des comités, des assemblées, des cotisations à payer, des résolutions à voter, des chroniques pour les journaux... Mais de grâce, qu'elles accordent leurs violons! »

Juste: Il vaudrait mieux les accorder que de sonner les cloches à tout le monde! Mais c'est tellement plus facile de sonner!

LAUSANNE  
MANQUE D'IMAGINATION?

Sous le titre « Manque d'imagination », M. M. Regamey écrit dans la « Nation »:

« L'exposé des motifs du Conseil d'Etat concernant la nouvelle répartition des services dans les départements ne contient pas un mot sur la coordination de l'action gouvernementale, que ce soit pour les

services de l'administration, les rapports avec les autres cantons ou les rapports avec l'Administration fédérale.

» Il semble qu'aux yeux du Conseil d'Etat, cette question ne se pose pas. Le gouvernement pense-t-il qu'il suffit à cette tâche, mais qui peut supposer que la réunion hebdomadaire ou bihebdomadaire de sept chefs de départements assure cette triple synthèse du bien commun du canton?

» Le Département de l'intérieur, dans la réforme projetée, conserve le service de la santé publique mais cède l'assistance publique au nouveau département. Voilà deux services, dont les tâches sont voisines au point de se confondre en plusieurs secteurs, qui vont désormais dépendre de chefs différents! »

Qu'en pensez-vous?

NYON  
LES MUNICIPALUX SUR LE GRIL

Lors d'un des très remarquables cours d'initiation à la vie publique que Nyon a mis sur pied, les sept municipaux ont été sur le gril. Il paraît — nous citons le « Journal

de Nyon » — que « les exposés terminés, le flot des questions déferla. Directes, scabreuses, posées à brûle-pourpoint, les demandes d'explication les plus diverses furent posées aux membres de la Municipalité, qui y répondirent avec la meilleure grâce. »

Bravo!

De ce cours nous retiendrons ces déclarations du municipal aux Bâtiments et domaines, le socialiste E. Gloor, qui dit en substance:

« Il y a douze ans, mon prédécesseur me remit trois classeurs: toutes les archives du service. Celui-ci emploie maintenant plusieurs employés et a dépensé en 12 ans une vingtaine de millions de francs! »

Quant à l'autre municipal socialiste, F. Delay, chef de la police et des œuvres sociales, il déclara: « En se plaçant directement après Lausanne par l'effort consenti (40 francs par habitant en moyenne) pour ses œuvres sociales, Nyon fait figure de cité à la pointe du réalisme. »

Voilà qui est réjouissant pour tout homme de gauche.

VÉBÉ.

Abonnez-vous à notre journal

## GRAND MARGOTTON À CAROUGE

organisé par le Parti socialiste carougeois sous le haut patronage du maire de Carouge, Gaston Baudann, aujourd'hui samedi 26 octobre, dès 17 h., au Café des Négociants, rue Saint-Victor 17, FÊTE DE LA BIÈRE. Ambiance du tonnerre avec le sympathique orchestre GILLES.

LAUSANNE - PATINOIRE DE MONTCHOISI

SAMEDI 26 OCTOBRE, à 20 h. 30

championnat  
suisse

THOUNE - Lausanne

PRIX DES PLACES ET LOCATION: CONSULTEZ LES AFFICHES

Les aventures  
de Popeye



CARNET DU JOUR

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE, salle Lullin, « Livres à gravures des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles »: le jeudi, de 14 à 16 h., le dimanche, de 11 à 12 h. et de 14 à 16 h.; les autres jours, s'adresser au concierge.

COMÉDIE (0 24 05 00): 20.45, « Fanny », de Marcel Pagnol, avec Henri Vilbert, Lucien Barjon et Catherine Rouvel (Galas Karsenty-Herbert)

Apéritif à la gentiane  
**SUZE**  
préparé en Suisse exclusivement avec  
des racines de gentiane fraîches du Jura



*Elle est jeune  
racée  
pleine d'esprit  
avec  
ce goût français  
qui est le vrai  
"bon goût"*

*Virginie  
une cigarette  
qui plaît  
aux hommes!  
avec  
ou sans filtre  
Fr. 1.—*

VF681

Une machine à écrire suisse HERMES dans chaque foyer

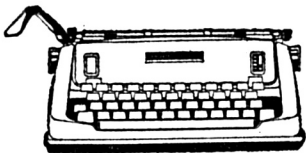
**HERMES**

LA MACHINE À ÉCRIRE SUISSE PARFAITE



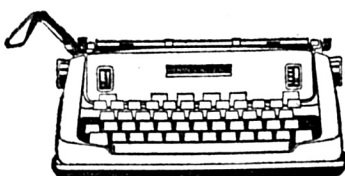
Modèle Baby, super-légère et pourtant robuste, contenue dans un coffret

**Fr. 248.—**



Modèle Media, adopté par l'armée suisse à cause de sa solidité à toute épreuve, coffret tout métal

**Fr. 395.—**



Modèle 3000, la grande portable possédant tous les raffinements de la machine de bureau: tabulateur, marges éclairs visibles, etc.; coffret tout métal

**Fr. 560.—**

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez

**Reymond**

La Chaux-de-Fonds, Serre 66 ☎ 039 / 3 82 82  
Neuchâtel, Saint-Honoré 5 ☎ 038 / 5 44 66  
Neuchâtel, faubourg du Lac 11 ☎ 038 / 5 44 66



**CERTINA**

Nous engageons pour notre bureau technique de fabrication un

**dessinateur horloger**

ou

**dessinateur en microtechnique**

qualifié et dynamique, pour compléter notre équipe du département technique.

Un candidat capable aura l'occasion de se créer chez nous une situation d'avenir.

Les candidats désirant travailler dans une ambiance agréable, au sein d'une équipe jeune, sont priés de faire leurs offres de service à:

Service du personnel de la MAISON CERTINA, KURTH FRÈRES S. A., MANUFACTURE DE MONTRES DE PRÉCISION, 2540 GRANGES (SO), tél. 065/87112.



**LAUSANNE**  
Dimanche 27 octobre, à 15 h.

**Championnat suisse de football:**

**LAUSANNE-La Chaux-de-Fonds**

Billet spécial à prix réduit au départ de La Chaux-de-Fonds: **Fr. 14.—**, en 2<sup>e</sup> classe (enfants de 6 à 16 ans: **Fr. 7.—**) Valable 1 jour — aller et retour par n'importe quel traoin.



**von Gunten**  
Verres de contact



Av. Léopold-Robert 21  
Tél. 7 39 05

**LIVRES**

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat vente échange — Librairie place du Marché, tél. 2 33 72.

**Chambre**

Monsieur, 60 ans, cherche pour novembre prochain, au plus tard pour le 30, chambre meublée avec confort, chauffée et eau courante. S'adresser à Bois-Noir 37, La Chaux-de-Fonds, à l'entresol. Ne pas téléphoner.

**M. Donzé TAILLEUR**

RÉPARATIONS TRANSFORMATIONS

La Chaux-de-Fonds  
Rue Jardinière 15  
Tél. 039 2 98 33

**AUX MAGASINS DE COMESTIBLES**

**Serre 59**

et CHARLES-NAINE 7

IL SERA VENDU:

Belles palées et bondelles vidées

Filets de bondelles

Filets de palées

Filets de perches

Filets de soles

Filets de carrelets

Filets de dorschs Cabillauds

Traites du lac et Truites vivantes

Champignons de Paris frais

Beaux poulets de Houdan frais

Beaux poulets hollandais frais

le kilo, 6.50

Beaux petits coqs du pays

Belles poules du pays

Beaux lapins frais

Cuisses de grenouilles

Escargots

CHEVREUIL

CIVET DE

Se recommande:

**F. MOSER**

Tél. (039) 2 24 54

On porte à domicile

# VIETNAM: THIEU A CÉDÉ, ET AVEC LUI LE DERNIER OBSTACLE A UN ACCORD

## Grand pas vers la paix

Un accord aurait été réalisé vendredi matin à Saïgon entre le président Nguyen Van Thieu et l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Ellsworth Bunker, au cours de leur septième entretien en dix jours.

Cet accord porterait sur le seul point qui faisait encore obstacle à un accord général permettant d'aboutir à une cessation des bombardements au Nord-Vietnam et à l'ouverture de véritables négociations de paix à Paris.

L'obstacle était l'opposition du président Thieu à la représentation du Front national de libération dans les négociations élargies à quatre. Selon une source sérieuse, le président aurait accepté hier matin après plus d'une heure de discussions avec M. Bunker, de laisser les représentants du FNL s'asseoir à la table de conférence, mais sans étiquette permettant de les identifier.



Ose-t-on reprendre l'espoir de voir bientôt la fin de « ça » ?...

## Roumanie: « Renforcement de la cohésion »

Le Comité central du Parti communiste roumain s'est réuni en session plénière le jeudi 24 octobre à Bucarest, annonce l'agence Agerpress. Après avoir entendu un rapport de M. N. Ceaucescu, secrétaire général du parti, concernant les mesures à prendre « en vue de renforcer l'unité politique et la cohésion de la nation », le plénum a adopté la proposition de créer un « front d'unité socialiste » et des « conseils des travailleurs de minorités nationales ». Le Comité exé-

cütif du Comité central a été chargé de préparer la création de ces deux organismes pour le mois de novembre de cette année.

Le plénum a décidé d'autre part que les élections à la grande Assemblée nationale auront lieu le 2 mars 1969.

Enfin, le plénum a examiné un rapport sur « l'application des décisions du plénum d'avril 1968 relatives aux réhabilitations de certaines personnalités du parti et de l'Etat ».

## Mexico: Les à-côtés joyeux et publicitaires

Il ne doit plus exister beaucoup de personnes, même au sein du Comité olympique, pour croire à la blancheur d'hermine de l'amateurisme des champions. Les souliers, les cuissettes, le maillot, le dentifrice, le savon de toilette, l'eau qu'il boit ou ne boit pas, tout ce qu'il utilise ou non et sa photo assis, debout ou couché, de face ou de profil profite au champion. Tout meeting ou concours qui se respecte porte à son affiche le nom d'une ou de plusieurs vedettes. Plus nombreuses sont ces manifestations, moins il reste de temps au champion pour se consacrer à son travail. Tout cela est normal, voire indispensable dans cette manière de faire, sinon le champion ne peut plus s'aligner face aux représentants des pays où celui qui court vite, qui nage en puissance devient automatiquement universitaire, fonctionnaire d'Etat ou officier de son armée.

Il est donc inutile de crier au scandale, de rechercher ceux qui auraient profité du sport qu'ils pratiquent: c'est la vie. Plus simple serait de dresser une liste de ceux qui sont restés de purs amateurs pour les doter d'une récompense spéciale, un prix de consolation. Cela ne coûterait que fort peu aux organisateurs.

### AUTRE PROBLÈME: LE DOPING

Peut-on encore avoir la prétention de battre des records, de gagner des courses internationales sans recours à la pharmacopée? Existe-t-il des drogues miracles à côté de celles qui tuent plus ou moins lentement?

Ces questions se posent, et trop souvent les réponses des entraîneurs, ou de ceux qu'on appelle les soi-

gneurs, sont loin de correspondre au verdict des médecins.

A Mexico, on a parlé d'une liste de drogues interdites. En une période où la chimie pharmaceutique progresse journellement, cette énumération est dépassée avant d'être imprimée. C'est un peu le même artifice qui régit les caisses de maladie, où trop souvent un remède est inscrit dans le répertoire des produits indemnisés au moment où un autre plus actif rend caduc son emploi.

La vérité semble bien se trouver dans la reconnaissance du fait que le doping est entré dans les mœurs, et ce n'est pas qu'en sport qu'on l'utilise. On doit et on peut le regretter, mais rien y changer. TAC.



### Des figurants s'en vont...

M. Josef Cyrankiewicz, président du Conseil polonais, a confirmé, jeudi, dans un discours prononcé à Cracovie, que les troupes d'occupation polonaises avaient commencé à quitter le territoire tchécoslovaque. — Notre photo: des camions militaires s'en vont. Maintenant que l'occupation est « légale », on peut théâtralement faire quitter la scène à quelques figurants...

# LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

## LE GRAND REVIREMENT



Pour légitimer leur agression contre la Tchécoslovaquie, les chefs du Kremlin, après avoir déclaré que la Tchécoslovaquie était menacée de contre-révolution intérieure et d'un complot subversif de l'OTAN et de l'Allemagne fédérale revancharde, ont élaboré une nouvelle théorie de droit international.

La défense de la souveraineté et de la liberté d'un Etat socialiste est du ressort commun de toute la communauté des Etats socialistes qui ont non seulement le droit, mais le devoir d'intervenir militairement dans ses affaires intérieures pour y rétablir l'ordre socialiste menacé.

Considérant que le peuple tchèque, son gouvernement et son Parti communiste s'engageaient, depuis janvier 1968, dans une voie mettant en danger le socialisme, les Etats du Pacte de Varsovie avaient le devoir d'intervenir militairement. On pourrait faire remarquer que les Etats socialistes n'ont pas été consultés. Ni la Chine, ni la Corée du Nord, ni le Vietnam du Nord, ni l'Albanie, ni Cuba, ni la Yougoslavie n'ont été consultés. La Roumanie a condamné l'intervention. Ce n'est donc pas même une majorité des Etats socialistes qui ont décidé l'intervention.

Qui décide si un Etat socialiste est menacé? Il semble que c'est l'Etat menacé lui-même qui devrait faire appel à la solidarité internationale. Or ni le président de la République, ni le parti, unanimes à fixer leur nouvelle politique socialiste, n'ont estimé que leur régime était en danger. Au contraire, jamais un régime communiste n'a trouvé un tel consentement et un tel appui populaires pour appliquer ses réformes.

C'est l'Union soviétique seule qui s'érige en juge de ce qui est socialiste et de ce qui ne l'est pas. Elle dicte aux autres Etats socialistes ce qu'ils ont à faire. C'est du néo-colonialisme. La Russie des tsars n'a jamais fait de conquêtes coloniales au-delà des mers, elle n'a fait, au cours des siècles, qu'élargir ses frontières en colonisant les peuples voisins. Elle a ainsi étendu son empire colonial sur les Etats baltes, la Finlande, la Pologne, la Sibirie, l'Asie centrale, le Caucase... Elle les soumit et n'a, en partie, décolonisé qu'après la Révolution d'octobre, sous l'influence de Lénine. Mais Staline a recolonisé à la fin de la deuxième guerre mondiale alors que d'autres

Etats décolonisaient. Il a élargi les frontières de l'URSS et, à Yalta, lors de la conférence avec Churchill et Roosevelt, Staline partagea avec eux l'Europe en zones d'influences, s'attribuant 75% des droits sur la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie, et 50% sur la Yougoslavie. Seule la Yougoslavie a pu reconquérir son indépendance en 1948, quand elle fut exclue du Kominform. La nouvelle théorie concernant la défense collective de tout l'empire moscovite contre un Etat revendiquant une plus grande indépendance n'est que la conséquence des conquêtes de Yalta.

Mais cette nouvelle idéologie, transformant une agression militaire en une défense du bloc socialiste, est en opposition absolue aussi bien avec les théories de Lénine qu'avec celles que le gouvernement de l'URSS proposait aux Nations Unies il y a deux ans seulement.

Voici ce que Lénine affirmait le 8 novembre 1917, au nom de la Révolution d'octobre, dans son appel aux gouvernements en guerre, pour la conclusion d'un armistice général:

Si quelque nation est maintenue par la violence dans les frontières d'un Etat quel qu'il soit et que cette nation — contrairement au désir qu'elle en exprime, que ce soit par la presse, par des manifestations populaires, par la décision de partis ou par des soulèvements contre l'oppression nationale — n'obtienne pas le droit de décider des formes de son existence nationale sans la moindre pression et après le retrait complet des troupes de la nation qui a procédé à l'intégration, ou de la nation la plus forte, cette intégration est une annexion, c'est-à-dire une conquête et une contrainte.

Or Lénine proposait déjà aux conférences de Zimmerwald et de Kienthal, pendant la guerre, une paix sans annexion ni sanctions.

Mais, en septembre 1966, c'est le représentant de l'URSS à l'Assemblée générale des Nations Unies qui déposait un projet de résolution condamnant énergiquement son intervention en Tchécoslovaquie. Voici le texte soviétique, accepté par 100 voix contre 0 et une abstention, par l'Assemblée générale de 1966:

L'Assemblée générale, vivement préoccupée par les manifestations d'intervention armée continues de certains Etats dans les affaires inté-

rieures d'autres Etats en diverses régions du monde et par d'autres formes directes ou indirectes d'ingérence qui portent atteinte à la personnalité souveraine et à l'indépendance politique des Etats et qui ont pour résultat d'accroître la tension internationale; réaffirmant tous les principes et normes énoncés dans la déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats et la protection de leur indépendance et de leur souveraineté contenus dans sa résolution N° 2131 (XX), du 21 décembre 1965;

considère qu'il est de sa responsabilité directe:

a) de demander instamment la cessation immédiate de toute intervention sous quelque forme que ce soit dans les affaires intérieures ou extérieures des Etats;

b) de condamner toutes les formes d'intervention dans les affaires intérieures ou extérieures des Etats, qui sont la principale source de danger pour la paix dans le monde entier;

c) d'inviter tous les Etats à s'acquiescer strictement des obligations qui leur incombent en vertu de la Charte des Nations Unies et de la déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats et la protection de leur indépendance et de leur souveraineté, et de les prier instamment de s'abstenir d'intervenir par les armes ou en favorisant ou en organisant des activités subversives, le terrorisme ou d'autres formes d'intervention indirecte visant à changer par la violence le régime d'un autre Etat ou à intervenir dans les luttes intestines d'un autre Etat.

Le Gouvernement soviétique, en occupant la Tchécoslovaquie contre son gré et en l'obligeant de se soumettre à sa volonté sous la menace d'une armée de 600 000 hommes, viole donc les principes léninistes qu'il prétend défendre et renie la résolution des Nations Unies de 1966 qu'il a lui-même proposée à la 21<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale. En 1966, cette résolution était dirigée contre les Etats-Unis. Elle s'applique aujourd'hui à l'URSS et à ses alliés, à moins que le Gouvernement soviétique ne considère, comme semblent le prouver ses nouvelles théories, la Tchécoslovaquie comme une partie intégrante de l'Empire russe et son intervention comme une affaire intérieure de l'Etat soviétique.

JULES HUMBERT-DROZ.

## EN QUELQUES LIGNES

● BONN. — M. Klaus Schütz, bourgmestre régnant de Berlin-Ouest a été remplacé vendredi à la présidence du Bundesrat (Conseil des Länder) par le bourgmestre de Hambourg, M. Herbert Weichmann. Le président du Bundesrat est élu chaque année.

● LONDRES. — « Mon gouvernement a maintenu sa candidature aux communautés européennes et regrette que l'attitude adoptée par l'un des membres actuels de ces communautés ait jusqu'à présent empêché l'ouverture de négociations », a déclaré notamment la reine Elisabeth, dans le discours qui a clos, hier matin, la session 1967-1968 du Parlement britannique. Ce discours constituait un bilan de l'activité du gouvernement tant à l'étranger qu'à l'intérieur au cours de la session passée. Il sera suivi, le 30 octobre prochain, par le discours du trône qui marquera le début de la nouvelle session et qui

tracera les grandes lignes de la politique gouvernementale pour l'année parlementaire à venir.

● ATHÈNES. — La police a procédé à Athènes à une cinquantaine d'arrestations à la suite des explosions qui se sont produites dans le centre de la capitale. Trois engins artisanaux ont explosé simultanément à 23 h. 30 locales, l'un place de la Constitution, les deux autres dans les rues avoisinantes. Les explosions n'ont fait aucune victime. L'on sait uniquement que, parmi les personnes arrêtées, se trouvent de nombreux jeunes gens.

### De Gaulle en Turquie

Le général et M<sup>me</sup> de Gaulle sont arrivés hier à Ankara pour une visite officielle de cinq jours en Turquie. M. M. Debré, ministre des Affaires étrangères, les accompagne.

● LAGOS. — La radio d'Etat de l'Ouest nigérian, à Ibadan, affirme que le leader biafrais Ojukwu a été blessé dans un attentat à Libreville et qu'il est actuellement soigné au Gabon. Selon la radio, le terroriste est un Ibo qui a déclaré à la police qu'il avait perdu famille et biens au cours de la guerre civile du Nigeria. Mais, au Gabon, on déclare que cette nouvelle est « une pure affabulation ».

## L'affaire Hug : un triste record

La décision de la fabrique Hug & Cie S. A. de licencier 800 employés et ouvriers, dont nous parlons en première page, est un cas unique dans l'histoire de l'économie suisse, souligne-t-on de source informée. En effet, même pendant la crise des années 30, de telles mesures n'ont pas été prises. A cette époque, certaines fabriques de l'industrie textile, telle une entreprise d'Adliswil, dans le canton de Zurich, avaient dû fermer leurs portes; cependant, le nombre d'employés et d'ouvriers licenciés n'atteignait jamais un nombre aussi important. Au cours de ces dernières années, des décisions de licenciement ont été prises, mais n'ont en aucun cas touché plus de 300 personnes. Cet état de choses a été enregistré auprès d'une fabrique de chocolat dans le val Blenio, des mines de fer de Gonzen (SG), d'une savonnerie à Saint-Gall, d'une tannerie à Olten, d'une fabrique de toile à Lotzwil, ou encore d'une usine de roulements à billes à Arbon et également d'une fabrique de chaussures à Allschwil.

Le personnel de l'entreprise Hug & Cie S. A. est syndiqué à raison de 30% de l'effectif total. Il est, en grande partie, affilié à la Fédération suisse des travailleurs du vêtement, du cuir et de l'équipement.